

N° 45
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

18 décembre 2014

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord entre le **Gouvernement**
de la **République française** et le **Gouvernement de la**
Principauté d'Andorre portant délimitation de la frontière.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de
loi dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 262 (2013-2014), 160 et 163 (2014-2015).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre portant délimitation de la frontière, signé à Paris le 6 mars 2012, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 décembre 2014.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 262 (2013-2014), Sénat.